AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

STATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne

08 REIMS 51 10 52



Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43

PUBLICATION PÉRIODIQUE
Abonnement annuel :
Edition A ou B : 150 F.
Edition A + B : 285 F.

ÉDITION GÉNÉRALE - GRANDES CULTURES

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

BULLETIN N° 23 du 26 août 1986

POMME DE TERRE	:	Traitement mildiou à la fin de cette semaine.
MAIS	:	Fin de risque "pucerons".
COLZA	:	- replacer vos pièges jaunes dès la levée. - désherbage

CE MESSAGE EST CONSULTABLE SUR MINITEL DEPUIS LE 25 AOUT

POMME DE TERRE

Mildiou

Situation : Les averses fréquentes de la semaine dernière ont provoqué des contaminations journalières. Les pluies du vendredi 22 août ont lessivé les fongicides de contact, cependant la situation en culture reste saine.

PRECONISATION : TRAITEZ DES RECEPTION DE L'AVIS AVEC, DE PREFERENCE, UN FONGICIDE A ACTION PENETRANTE.

MAIS

Fin de risque puceron

Les dernières pluies et la baisse des températures ont fait régresser fortement les populations de R. padi.

NE PLUS INTERVENIR.
FIN DE RISQUE.

COLZA

Piégeage des insectes :

Les cuvettes jaunes sont à replacer dans les cultures dès la levée.

Surveillez surtout les semis très précoces (18-20 août) qui seront très exposés aux attaques de mouche du chou et d'altises.

Désherbage :

La technique de base reste l'utilisation de désherbants au moment du semis (présemis ou postsemis-prélevée).

Le désherbage s'oriente vers des programmes sélectifs et efficaces sur capselles qui devront être confirmés cette année.

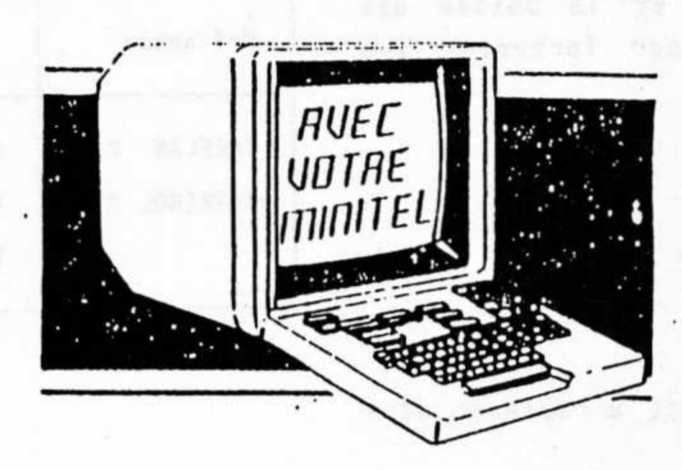
Pré semis	Post semis	Pré levée (cotylédons à 1 feuille pénétrante)
TREFLAN 2 l.	BUTISAN S 1,5 l.	
DEVRINOL 2 l.	BUTISAN S 1,5 l.	
	BUTISAN S 1,5 l.	BUTISAN S 1,5 l.

P. 169

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. BOUCHET. CFPPAP n° 529 AD (C SPV 1984).

LES HERBICIDES UTILISABLES

	Matière active	Spécialité commerciale	Dose/Ha de spécialité	OBSERVATIONS
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 L si folle-avoine et repousses céréales
	trifluraline	nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 L	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,8 L est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25 % argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2,5 Kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES
PRE-SEMIS ou PRE-LEVEE	tébutan	COMODOR	4 à 5 L	. En pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 5 L en pré-semis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. A n'utiliser qu'en conditions de semis favorables (préparation de sol, date et profondeur de semis). Même dans ces conditions la sélectivité peut être insuffisante. . Utilisation préférable immédiatement après le semis : possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide . Actif sur graminées sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
POST-LEVEE PRECOCE	métazachlore	BUTISAN S	3 L	. A utiliser dès le stade "cotylédons étalés-1ère feuille pointante du colza" . La firme préconise ce type d'application pour les semis en conditions difficiles . Pas de résultats d'efficacité avec cette nouvelle dose. Mais jusqu'en 1985, la dose de 2,5 L/Ha utilisée en post-levée précoce a eu souvent une efficacité insuffisante.



Pour profiter des informations par MINITEL, appeler directement le n° 36.15. et faire le code EDIMK